

[Texte]

the council has. One of them deals with the amount of discretion inherent in this legislation. That is, who will be eligible ultimately for a payment from the program? Good social security is designed to give people peace of mind. We have programs, and people know that if a certain contingency befalls them they will be entitled to certain benefits. It is not clear at all under this proposed legislation. There are eight criteria that people have to be judged against before they would ever know if they were eligible for benefits. It is very unclear who and how many and under what circumstances people would be eligible for this. It does not give that much peace of mind. It is more like giving older workers a lottery ticket: the number may or may not come up. If it does not come up, the lottery ticket does not give them much benefit.

The amount of selectivity and arbitrariness and subjectivity in this bill makes us wonder about the purpose behind it. It does not cover all older workers, nor does it look like it will cover all older workers who are laid off. It covers mostly the workers able to get the most media attention. In effect, the squeaky wheel will get the oil here. If payments are going to be related to how much attention groups can get in the media, then we wonder if this is not more about political firefighting than income security.

Then there is discrimination, based on matters not related to economic need. In the history of this country, we have tried to base income security on economic need, mainly by looking at one's income level. But this program involves other things. You have to have been laid off. You have to go through all the eight hoops laid out in the subjective criteria. There are other circumstances. There are going to be a lot of workers laid off who are in economic need but will not be able to fulfil all the other eight criteria required to take advantage of this program. You are going to end up treating equal people unequally, and that is going to cause a lot of animosity and anger.

Let me give you an example of what might happen in Sudbury if Inco has a large lay-off. The workers would undoubtedly be covered by PÔWA. But the man who owns the local hardware shop is not included. Still, he is going to be affected because the community is going down. He loses his job or he loses his business. He is a neighbour of a worker with Inco. They are sharing this discussion over the fence and he finds out that the Inco worker, who faces the same circumstances as the hardware owner, is getting public money. You can imagine the result of that kind of conversation. To make it worse, under POWA those who are eligible can also get an income supplementation. If they get a small job, they can get their income topped up by POWA. But that will not be the case of anybody else who has been affected by Inco but has not been admitted into that program because they were not an Inco employee.

[Traduction]

questions préoccupent le conseil. L'une d'entre elles porte sur la quantité des pouvoirs discrétionnaires qu'accorde ce projet de loi. Autrement dit, qui est-ce qui pourra obtenir des versements du programme en fin de compte? Une bonne sécurité sociale vise à accorder aux gens la tranquillité d'esprit. Nous avons des programmes et les gens savent que si une certaine épreuve leur arrive, ils auront droit à certaines prestations. Ce n'est pas du tout clair dans le cas du projet de loi à l'étude. Il y a huit critères auxquels on doit satisfaire avant de savoir si l'on est admissible aux prestations. On voit très mal qui serait admissible, combien il y en aurait et dans quelles circonstances. Leur tranquillité d'esprit est loin d'être assurée. C'est plutôt comme si on donnait un billet de loterie aux travailleurs âgés: on peut gagner, mais on peut perdre. Si l'on n'a pas le numéro gagnant, le billet de loterie ne sert pas à grand-chose.

Le degré de sélectivité, d'arbitraire et de subjectivité de ce projet de loi nous fait nous demander quel en est l'objet. Il ne s'applique pas à tous les travailleurs âgés, il semble même qu'il ne s'appliquera pas à tous les travailleurs âgés qui seront mis à pied. Il s'applique surtout aux travailleurs qui pourront le plus retenir l'attention des médias. C'est l'oisillon qui crie le plus fort qui sera nourri. Si les paiements sont liés à l'attention que les divers groupes peuvent obtenir auprès des médias, nous pouvons nous demander s'il ne s'agit pas ici d'expédition politique plutôt que de sécurité du revenu.

Il y a aussi la discrimination qui se fonde sur des questions autres que les besoins économiques. Dans l'histoire de notre pays, nous nous sommes efforcés de fonder la sécurité du revenu sur les besoins économiques, surtout en examinant le niveau du revenu de chacun. Mais ce programme-ci comporte d'autres éléments. Il faut avoir été mis à pied. Il faut surmonter les huit obstacles que constituent les critères subjectifs. Il y a d'autres circonstances. Beaucoup de travailleurs mis à pied connaissent des besoins économiques mais seront incapables de satisfaire à tous les huit autres critères qui régissent l'admissibilité à ce programme. À la fin, les gens seront traités inégalement, ce qui va créer beaucoup d'animosité et de colère.

Je vais vous donner un exemple de ce qui pourrait se passer à Sudbury si l'Inco décrète une importante mise à pied. Les travailleurs seraient sans doute couverts par la Loi. Mais le propriétaire de la quincaillerie locale ne le serait pas. Il serait pourtant touché du fait de l'appauvrissement général de la collectivité. Il perdrait son emploi ou il perdrait sa clientèle. Supposons qu'il habite à côté d'un travailleur de l'Inco. Ils discutent de l'affaire entre deux séances de jardinage et le quincaillier s'aperçoit que le travailleur de l'Inco, qui se trouve dans la même situation que lui, obtient l'aide des deniers publics. Il est facile d'imaginer le résultat d'une conversation de ce genre. Ce qui empire les choses, c'est que, en vertu de la Loi, les personnes admissibles peuvent obtenir un supplément de revenu. S'ils se trouvent un petit emploi, ils peuvent arrondir leurs revenus grâce à la Loi. Mais tel ne sera pas le cas des autres personnes qui